33		1/8 (d'iku) : DP 594,I	*Or.* 9/13, p. 196	
34		bùr-u : DP 573,I	350	
35		1/2 : DP 603,I,1 1/2 (iku) : DP 606,III 1/4 : DP 171,I 1/4 (de gur) : DP 40,III	480 480	
36	, .	1/2 : DP 49,III	74	
36 *bis*	, , , etc.	1/24, 2/24, 3/24 (de gur) : DP 152,V, 5, 1,2; *cf. infra*, p. 175.	*cf. Laul.*, p. 38*. *Or.* 9/13, p. 190	, , , etc.
37		1/2 (gur) : DP 51,I	362	
38		3/4 (de gur) : DP 51,II	363	

*
**

L. 2. Signes formés de deux impressions du calame[1]. Composés.

Pour les signes suivants, voir les listes indiquées :

; ; ; ; ; ; ; ; ; ;

: L. 1. : L. 3.

(1) A l'exclusion des multiples des chiffres figurant dans L. 1, et du caractère signifiant « 1re année » (*cf.* L. 5).